



Compte rendu **Conseil Municipal du 15/04/2013**

Présents : Elisabeth Bordaïsko, Nadia Grammontin, Claudine Quenot, Henri Conques, Philippe Crabé, Didier Laulhé, Jean Monbeigt.

Absents excusés : Gérard Plaà, Frédéric Pons.

Début de la séance : 19h

Secrétaire de séance : Nadia Grammontin.

Ordre du jour :

-  Vote des taux d'imposition
-  Vote du budget primitif
-  Questions diverses

1. Vote des taux d'imposition.

Le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition à l'identique pour 2013 soit 10.93% pour la taxe d'habitation, 18.03% pour le foncier bâti et 55.19% pour le foncier non bâti.

2. Vote du budget primitif.

Monsieur le Maire présente au conseil le budget primitif et propose de l'adopter.

Section de fonctionnement :		Section d'investissement :
Recettes : 127 737.00€		Recettes : 516 500.32€
Dépenses : 127 737.00€		Dépenses : 516 500.32€

Le conseil municipal adopte le budget primitif.

Monsieur Jean Monbeigt tient à préciser qu'il vote pour la section de fonctionnement mais s'abstient sur la section investissement.

3. Questions diverses.

- Eglise : Monsieur le Maire fait part de la demande de membres du comité paroissial qui souhaitent que la préparation de l'église pour les cérémonies soit prise en charge par l'employé municipal car les personnes qui étaient chargées de le faire ont des difficultés pour assumer la tâche. Monsieur le Maire précise que l'église est un bâtiment communal mis à disposition du prêtre de la paroisse et rappelle la règle : c'est au comité paroissial de s'occuper de l'entretien quotidien de l'église et c'est à la commune d'assurer l'entretien extérieur (parvis, cimetière), du mobilier et du bâtiment. Monsieur le Maire propose que l'on réponde que la loi n'autorise pas la commune à se substituer à la paroisse sur ce problème d'entretien. Le conseil municipal approuve la proposition du rappel à la loi et demande à Monsieur le Maire de ne pas y déroger.

- Tabernacle : il n'y a pas encore de notification de subvention 2013 mais l'opération de restauration est prévue au budget 2013.
- Vitesse : Monsieur Jean Monbeigt informe le conseil qu' « il y a une voiture noire conduite par un jeune homme qui passe à vive allure » dans le village, au mépris de la sécurité des personnes. Monsieur le Maire rappelle qu'il est déjà intervenu auprès de la gendarmerie sur ce problème.

Fin de séance : 20h30

La secrétaire de séance,
Nadia GRAMMONTIN